

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique

LaBRI

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Institut Polytechnique de Bordeaux – IPB

Institut National de Recherche en Informatique et en

Automatique – INRIA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Michel HABIB, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique

Acronyme de l'unité : LaBRI

Label demandé : UMR

N° actuel : UMR 5800

Nom du directeur
(en 2014-2015) : M. Pascal WEIL

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Jean-Philippe DOMENGER

Membres du comité d'experts

Président : M. Michel HABIB, Université Paris Diderot - Paris 7

Experts :

- M. Luis ALMEIDA, Université de Porto, Portugal
- M. Gilles BERNOT, Université de Nice Sophia-Antipolis
- M. Étienne BIRMELE, Université Paris Descartes
- M. Julien BOURGEOIS, Université de Franche-Comté
- M^{me} Patricia BOUYER-DECITRE, CNRS, Cachan (représentante du CoNRS)
- M. Christophe CERIN, Université Paris 13
- M. Christian KRATTENTHALER, Université de Vienne, Autriche
- M. Bruno LEVY, Inria, Nancy
- M. Jean-François MARCOTORCHINO, Thales SIX, Gennevilliers
- M. Jean-Yves MARION, Université de Lorraine
- M. Daniel MESTRE, CNRS, Marseille (représentant du CNU)

Déléguée scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Françoise SIMONOT-LION

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Nicolas HANUSSE (directeur de l'École Doctorale n°039 EDM1)

M. Yannick LUNG, Université de Bordeaux

M. Jean MAIRESSE, CNRS

M^{me} Monique THONNAT, Inria

M^{me} Valérie VIGNERAS, Institut Polytechnique de Bordeaux

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le LaBRI a été créé en 1988, il y a maintenant plus de 25 ans. Il est l'un des laboratoires le plus importants de l'informatique française. C'est une unité mixte du CNRS, de l'Université de Bordeaux et de l'Institut Polytechnique de Bordeaux. Il regroupe la quasi-totalité des chercheurs et enseignants-chercheurs en informatique du site bordelais. Toutefois sans être formellement sous la tutelle de l'Inria, le LaBRI contient la moitié (8) des EPI du centre Inria Aquitaine (l'ensemble des projets centrés sur l'informatique de ce centre).

Équipe de direction

M. Pascal WEIL assure la direction de l'UMR jusqu'en 2016. Il est assisté par 4 directeurs adjoints : M. Xavier BLANC, M^{me} Myriam DESAINTE-CATHERINE, M. Mohamed MOSBAH, M. Éric SOPENA.

Nomenclature HCERES

ST6 Sciences et technologies de l'information et de la communication.

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	113	111
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	37	39
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	21	19
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	9	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	17	4
TOTAL N1 à N6	204	180

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	100	
Thèses soutenues	161	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	21	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	75	72

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le LaBRI est l'un des laboratoires d'excellence de l'informatique française.

Assis depuis longtemps sur des thèmes historiques forts, rayonnants au niveau national et international, le LaBRI conforte, sur la période considérée, une place de premier plan en maîtrisant sa croissance tout en affirmant avec force non seulement ses thèmes scientifiques mais aussi en favorisant et en organisant l'apparition de thèmes émergents et cela de manière continue, pragmatique et volontaire.

Les 6 équipes actuelles, parfois de tailles très importantes, ont contribué comme par le passé à des productions scientifiques de grande qualité en balayant tout le champ des activités de l'enseignant-chercheur. Cependant le comité d'experts a noté que la liaison enseignement-recherche a été peu développée pendant les exposés et les échanges alors que la liaison université-entreprises a été clairement mise en valeur à la lumière des résultats remarquables qui ont été obtenus au LaBRI et cela pour l'ensemble des équipes.

D'un point de vue institutionnel, le paysage s'étant profondément diversifié sur la période récente (nouvelle université de Bordeaux, acteurs en valorisation, affirmation de l'Inria, nouveaux guichets), le LaBRI fait face à la situation en intégrant une réflexion ancrée dans le réel, conscient par exemple que les fonctions supports au sens large, les services administratifs en particulier pourraient mériter plus d'attention de la part des tutelles notamment sur le plan du nombre mais aussi quant à leurs reconnaissances. L'organisation en matière des ressources humaines nécessaires ici ou bien là sur les fonctions supports a été une préoccupation, sans doute se cherche-t-elle encore. Toujours est-il que le LaBRI, sur ce point, aura à faire face à des choix sur les services et fonctions administratives qu'il pourra garder et/ou développer dans le futur. Des acteurs nouveaux, souvent ressentis par le personnel administratif comme une couche qui éloigne, se sont interposés sans qu'une réelle vision positive ne vienne contrebalancer ce ressenti. Sans doute que le brouillard institutionnel est encore un peu épais mais cela ne doit pas servir de prétexte pour ne pas se questionner collectivement et en permanence sur l'évolution des métiers et de la manière de les valoriser.

Points forts et possibilités liées au contexte

La recherche menée dans les équipes est excellente comme en témoignent les distinctions scientifiques obtenues par des chercheurs du LaBRI.

Le rayonnement et l'attractivité du laboratoire sont avérés comme le démontrent les recrutements réussis tant au CNRS et à Inria que sur des postes universitaires.

Le LaBRI affiche une cohérence de l'ensemble du laboratoire, une continuité scientifique entre les équipes et des projets transversaux très dynamiques.

Le laboratoire montre une volonté réelle d'insertion dans le monde économique régional (SATT ...) et de création de start-ups très innovantes et issues des résultats de la recherche.

Le LaBRI fait l'objet d'un soutien affirmé des trois tutelles officielles (Université de Bordeaux, Institut Polytechnique de Bordeaux et CNRS).

Durant la période d'évaluation, il a fait l'objet d'une gouvernance éclairée et discrète mais efficace. En outre le LaBRI ne semble pas figé mais plutôt en évolution constante.

Le projet proposé pour le nouveau directeur est dans la continuité de celui réalisé par M. Pascal WEIL et son équipe lors de son mandat et la transition devrait se faire sans encombre.

Points faibles et risques liés au contexte

Dans le contexte d'une évolution peu lisible du site universitaire Bordelais (en particulier la séparation Université de Bordeaux, Institut Polytechnique de Bordeaux paraît artificielle), la chute de budgets récurrents semble une menace pour l'existence même du LaBRI. En effet, comment faire fonctionner une structure collective si elle ne gère que de maigres ressources ?

Les rapports avec l'Inria sont encore un peu instables. En effet, nous pouvons parler de cohabitation apaisée mais pas encore de synergie dans laquelle l'union des deux entités serait beaucoup plus que la somme des potentiels de chacune des entités.

Concernant le rapport avec l'Inria, une convention avec le CNRS est sur le point d'être signée mais cela ne doit pas masquer que le nouveau bâtiment Inria ouvert en 2012 peut être la source d'un vivre ensemble distendu simplement par un éloignement de fait. Or, le croisement des cultures, à tous les niveaux, doit continuer à se faire et des initiatives en ce sens devront peut-être être prises si la nécessité s'en faisait ressentir.

Les financements de certaines équipes reposent trop sur les contrats ANR dont rien ne garantit à l'heure actuelle la pérennité.

Enfin, plusieurs équipes ont évoqué leur difficulté à recruter des doctorants.

Recommandations

Il est nécessaire de définir et stabiliser dès maintenant la nouvelle équipe de direction. En effet, cette nouvelle équipe prendra sa place dans un environnement difficile : baisse prévisible ou au mieux stagnation des financements récurrents, ainsi que des contrats ANR sur lesquels reposent de façon importante les financements des équipes.

Il faudra donc impérativement réussir à diversifier les sources de financement (tous types de contrats européens, industriels, etc.). Le comité d'experts insiste aussi sur les demandes de financement de type ERC. Le LaBRI est totalement absent sur ce créneau, alors que les compétences scientifiques avérées de ses chercheurs devraient lui permettre d'obtenir presque à coup sûr de tels financements.

Concernant les rapports LaBRI - Inria, le comité d'experts suggère la mise en place d'une réunion mensuelle ou bi-mensuelle entre les directions afin de gérer dans la transparence les réponses aux appels d'offres régionaux ou nationaux, voire internationaux. Ce type de réunion pourrait aussi être étendu aux autres échelons pour travailler au croisement des cultures.

Le comité d'experts invite le LaBRI à mieux prendre en compte la formation par la recherche, par exemple en innovant au sein de l'école doctorale et des masters afin d'assurer le recrutement des doctorants. Le comité d'experts incite les collègues du LaBRI à prendre une place importante dans la réflexion sur les masters et les écoles doctorales qui ne manquera pas de s'installer dans les prochains mois/années dans les conseils universitaires, voire à être proactifs sur le sujet.

Le service technique ne semble pas préparé à une centralisation de ses missions au niveau de l'université. Un repositionnement stratégique des ingénieurs plus fortement en appui à la recherche semble être une piste à explorer dans le futur.

L'équipe administrative paraît un peu perdue dans les restructurations universitaires en cours ; il faudrait la consolider et la soutenir (notamment dans le cadre de promotions).